

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVRER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - Sème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

Nº P19- 068802

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 1033 Société : (35179)

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : MOUSTAIFI Ali

Date de naissance : 01.01.1938

Adresse : AB. Moulay Boulaïb Rue 8 Al 16 C. 1

Tél. : 0677604308 Total des frais engagés : 1302,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**DR. ANWAR Mohamed Ali**  
Spécialiste des maladies respiratoires  
Rés. ANNASR, Bd. Mohamed VI,  
GH8, Appt. 1 - Casablanca  
Tél.: 022.80.13.13

Date de consultation : 28/01/2020

Nom et prénom du malade : mt MOUSTAIFI Ali Age : 80 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : prolétaires pulmonaire gencive

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : cas

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 29/01/2020

Signature de l'adhérent(e) : Ali

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - Sème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/05/2016	(Cure d'air)		GHTUT	<p><b>DR. ANWAR Mohamed</b>          Spécialiste des maladies RESPIRATOIRES          Rés. ANNAS, Bd. Mohamed VI,          GH8, Appt. 1 - Casablanca          Tél.: 022.80.13.13</p>
			NPE 091041667	

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Signature</i>	29/05/20	102,00

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
IBN KHALDOUN IS, Angle Bd Abdelmoumen et Rue Chahid Dr. F. SEKKAK mr & mme I.	30/05/20 P270 XH3		1200 DH

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

#### **[Création, remont, adjonction]**

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

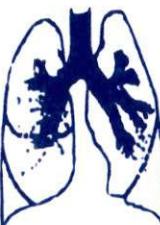
VISÉ ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

## **ORDONNANCE**

*Dr Anwar Mohamed Ali*

**Ex. Chef de service de pneumophtisiologie**  
**Spécialiste de l'appareil respiratoire**  
**Tuberculose - Asthme - Allergie**  
**Sevrage tabagique**  
**Exploration fonctionnelle respiratoire**  
**Endoscopie bronchique**  
**Tests d'Allergie**  
**sur rendez-vous**



الدكتور أنوار محمد على

رئيس قسم أمراض الجهاز التنفسى سابقا  
إختصاصي في أمراض الجهاز التنفسى  
الربو (الضيقية)، الحساسية، السل  
الإفلاع عن التدخين  
فحص الوظيفة التنفسية ، التنبؤ القصبي  
تقليل الحساسية  
بالموعود

الدار البيضاء، في : ٢٨.٠٥.٢٠٢٠ Casablanca, le : ٢٨.٠٥.٢٠٢٠

Mr Moustaki Ali

M yantelgie op efferv. 

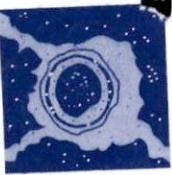
34,00  
x 3  
102,00

JACQUES DENTALEB  
ENTALFP (JULIAN) MOU  
la N°12 Rue "Sité Djemli"  
10000 - Casablanca

24 x 24 j

**DR. ANWAR Mohamed Ali**  
Spécialiste des maladies respiratoires  
Res. ANNASR, Bd Mohamed V,  
GH8, Appt. 1 - Casablanca  
Tél.: 022.80.13.13





# LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.

## FACTURE

**FACTURE :** 14727

CASABLANCA LE : 24/06/2020

Analyses effectuées le: 30/05/2020

Pour.....: **Mr. MOUSTATI ALI**

Sur prescription du: Dr ONCOLOGIE

Code.....: 02V8349



Organisme.....:

**Montant Net :** 1200.00      **Dhs**

Arrêtée la présente facture à la somme de :

MILLE DEUX CENTS Dhs 00 Cts

LABORATOIRE DE PATHOLOGIQUES  
IBN KHALDOUN  
104 BIS, Angle Bd Abdelmoumen et Rue Chatila  
Dr. A. SEKKAT  
Dr. A. BRITEL

093003093

104 مكرر، زاوية عبد المؤمن - 1، زنقة شاتلا - الدار البيضا - الهاتف : 0522.99.37.20/21 - الفاكس : 0522.99.37.86  
104 bis, Angle Bd Abdelmoumen - 1, Rue Chatila - Casablanca - Tél.: 0522.99.37.20/21 - Fax : 0522.99.37.86

Email : laboratoire.ibnkhaloun@gmail.com

I.F : 01085932 - Patente : 34772143 - ICE : 001676411000013

# ORDONNANCE

Dr Anwar Mohamed Ali

Ex. Chef de service de pneumophysiologie  
 Spécialiste de l'appareil respiratoire  
 Tuberculose - Asthme - Allergie  
 Sevrage tabagique  
 Exploration fonctionnelle respiratoire  
 Endoscopie bronchique  
 Tests d'Allergie  
 sur rendez-vous



Casablanca, le : 29.05.2020 ..... الدار البيضاء ، في :

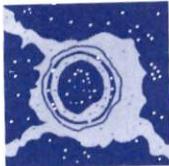
M<sup>r</sup> MOUSTAII Ali

Processus tumorale pulmonaire gauche  
 dont la ponction a mis en évidence la présence  
 de cellules très suspectes de malignité  
 chez un patient âgé de 82 ans opéré  
 pour carcinome bronchial papillaire  
 de veille.

Etude immunohistologique  
 (de la biopsie de la lèvre pulmonaire  
 par ponction sous guidée)

LABORATOIRE DE PATHOLOGIE  
 IBN KHALDOUN  
 14 BIS, Angle Bd Abdelloumene et Rue Chafiq  
 Dr. F. SEKKAT

DR. ANWAR Mohamed Ali  
 Spécialiste des maladies respiratoires  
 Rés. ANNASR, Bd. Mohamed VI,  
 GH8, Appt. 1 Casablanca  
 Tél.: 022.80.13.13



# LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.  
ANATOMOCYTOPATHOLOGISTES

Nom : MOUSTATTI ALI  
Age : 82 ans

Docteur : ONCOLOGIE  
Date de réception : 30/05/2020  
Code Patient : 02V8349

Organisme :  
Organe :

## RENSEIGNEMENTS CLINIQUES :

Présence de cellules très suspectes de malignité nécessitant une étude immuno-histochimique sous réserve d'un reste de matériel.

## IMMUNO-MARQUAGE :

L'étude immuno-histochimique automatisée réalisée sur la plateforme Autostainer thermo et selon la technique de détection thermo scientific Ultra Vision Quanto Detection System HRP DAB sur coupes déparaffinées après restauration antigénique par la chaleur montre les résultats suivants :

### Anticorps anti-CK7 (Clone OV-TL12/30, Bio SB)

Positif sur les structures alvéolaires.

### Anticorps anti- P 63(Clone 4A4, Bio SB)

Négatif.

### Anticorps anti- TTF1 (Clone 8G7G3/1, Bio SB)

Positif sur les structures alvéolaires.

### Anticorps anti- GATA-3 (Clone L50-823, Bio SB)

Négatif.

## CONCLUSION :

Aspect immuno-histochimique non concluant vu l'exiguïté du matériel suspect.

LABORATOIRE DE PATHOLOGIQUES  
IBN KHALDOUN  
- 104 BIS, Angle Bd Abdelmoumen et Rue Chatila  
DI. F. SEKKAT  
mr. A. BRITEL

Signé : DR F. SEKKAT